

FORMALITES D'INSCRIPTION 2018- 2019 – Campus de Rouen Pour tous les étudiants

Liste des documents obligatoires à fournir et à envoyer par courrier simple avant le 20 aout 2018
ESADHAR INSCRIPTION Pédagogique - 2 rue Giuseppe Verdi -76000 Rouen

Contactez le secrétariat en cas de problème avec le dossier d'inscription ou pour une demande de paiement en espèces :
frederique.eudier@esadhar.org

- Fiche d'inscription 2018-2019 (Doc B)
- 5 timbres au tarif en vigueur (frais administratifs)
- Une Photocopie du relevé de notes du Baccalauréat et du certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense (uniquement pour l'entrée en 1^{re} année et pour les nouveaux étudiants rentrée 2018).
- RIB à votre nom UNIQUEMENT pour les étudiants entrant en 3^{ème} année et 5^{ème} année. (Remboursement Objet de pensée /Mémoire).
- Attestation d'assurance de responsabilité civile : couvrant l'étudiant pour les risques scolaires et extra-scolaires pour l'année scolaire en cours, en faire la demande (au moins 15 jours avant) auprès de l'assureur de votre (ou celle des parents) assurance habitation.
- Le contrat de prêt d'un atelier/matériel/livres, DOC D daté et signé par l'étudiant.
- Une photocopie de la carte d'identité ou (de la carte de séjour + du passeport pour les étudiants étrangers).
- Une photocopie de l'attestation d'affiliation à la sécurité sociale de l'étudiant.
- 2 photos d'identité récentes pour les nouveaux étudiants ou 1 photo pour les anciens.
(Inscrire le nom de l'étudiant et l'année d'étude derrière chaque photo)
- Pour les boursiers, **une copie de la notification de bourse définitive du CROUS de 2018-2019.**
(Dossier CROUS à faire chaque année avant le 31 mai de l'année en cours pour la rentrée suivante).Attention au changement d'académie, c'est vous qui devez en faire la demande auprès de votre CROUS d'origine.
IMPORTANT : votre inscription à l'ESADHaR valide le 1^{er} versement du CROUS (effectué en octobre ou novembre).

NOUVEAUTE rentrée 2018 la CVEC (contribution vie étudiante et de campus) : obligatoire pour tous les étudiants (sauf les boursiers).
Informations à lire impérativement sur : CVEC.etudiant.gouv.fr

- Copie de l'Attestation d'acquiescement de 90€ (ou de droit à exonération de la CVEC **si vous êtes boursiers et que votre dossier CROUS est à jour, si ce n'est pas le cas vous réglerez la somme de 90€**), disponible dès le 1^{er} juillet 2018.
- Créer dès maintenant votre compte sur MesServices.etudiant.gouv.fr
Sans attestation du CVEC, votre inscription ne pourra être validée dans notre établissement.
- Règlement des droits d'inscription selon les tarifs sur le document ci-après. Les règlements par chèque s'effectueront à l'ordre de REGIE ESADHAR ROUEN, les chèques seront débités entre la fin septembre et tout le mois d'octobre, voir jusqu'en novembre.

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de l'ESADHaR du 21/01/2016, le montant des frais d'inscription, perçus au bénéfice de l'ESADHaR a été fixé ainsi qu'il suit, pour l'année scolaire 2018/2019 :

		Inscription
Etudiants domiciliés à Rouen ou Le Havre durant les études suivies à l'ESADHaR 76000 / 76100 / 76600 / 76620	Etudiants	480 €
	Etudiants boursiers	410 €
Etudiants domiciliés hors Rouen ou Le Havre durant les études suivies à l'ESADHaR	Etudiants	570 €
	Etudiants boursiers	500 €

En cas de non règlement de ces droits, l'inscription de l'étudiant ne sera pas validée, il ne sera pas inscrit à l'ESADHaR

RAPPEL IMPORTANT :

Merci de bien vouloir respecter la date d'envoi des dossiers d'inscription :
Retour à l'ESADHAR avant le 20 aout 2018. (Vous pouvez envoyer votre dossier dès juillet)

ESADHAR INSCRIPTION Pédagogique - 2 rue Giuseppe Verdi -76000 Rouen

TOUS les dossiers doivent être envoyés par courrier simple ou déposer dans la boîte aux lettres devant la grille d'entrée de l'école, ils doivent être complets pour que votre inscription administrative soit validée.

Contactez le secrétariat en cas de problème avec le dossier d'inscription ou en cas de demande de paiement en espèces : frederique.eudier@esadhar.org

Sécurité Sociale : gratuité pour tous les étudiants dès la rentrée 2018

Pour information : Les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans un établissement d'enseignement supérieur, restent affiliés à la sécurité sociale de leurs parents.

Les étudiants poursuivant leurs études restent rattachés à leur centre de sécurité social (SMENO ou LMDE).

Mutuelle étudiante : Elles sont FACULTATIVES et sont à prendre directement auprès des organismes LMDE et SMENO.

Papillon à détacher et à joindre au règlement

DROITS D'INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

NOM & PRÉNOM DE L'ÉTUDIANT :

Droit d'inscription : 410€ // 480€ // 500€ // 570€

.....

BOURSIER oui /non

CVEC 90€ ou Exonération

Inscription en 1, 2, 3, 4 ou 5 année (entourer votre année d'intégration)

(Les règlements par chèque bancaire ou postal seront à l'ordre de RÉGIE ESADHAR ROUEN)

Pour les règlements en espèces, merci de contacter avant le 20 aout 2018

frederique.eudier@esadhar.org

FICHE D'INSCRIPTION 2018/2019
Campus de Rouen

1^e, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e année ART (entourer l'année d'intégration)

Nom :

Prénom :

Boursier : OUI / NON **N°INE (sur votre relevé de note du BAC) :**

Date de naissance :/...../..... Âge : Ville de naissance :

Adresse personnelle de l'étudiant durant ses études 2018-2019 :

.....

CP et ville : Nationalité :

Tél :/...../...../...../.....

Votre adresse email définitive :

(Dans la mesure du possible, merci de pas changer en cours d'année)

Nom et prénom du chef de famille :

Profession :

Adresse :

CP et ville :

Tel :/...../...../...../..... Portable :/...../...../...../.....

Adresse email :

PARCOURS SCOLAIRE			
Dernier diplôme obtenu			
BAC général <input type="checkbox"/>	S <input type="checkbox"/>	ES <input type="checkbox"/>	L spécialité ART <input type="checkbox"/> L autres spécialité L <input type="checkbox"/>
BAC technologique <input type="checkbox"/>	Technologique industriel <input type="checkbox"/>		Technologique tertiaire <input type="checkbox"/>
BAC professionnel <input type="checkbox"/>			
Lycée :		Ville :	
Autre :			
Année d'obtention du BAC :			
Si niveau d'étude supérieur au BAC, merci de l'indiquer :			
Nom du dernier établissement :			
Ville :			

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus mentionnés.

Date et signature :

LISTE DES FOURNITURES 2018 - 2019

Premières années et nouveaux étudiants
Campus de Rouen

Les étudiants devront être en possession du matériel marqué de leur nom dès la rentrée après les workshops, suite aux disparitions fréquentes de matériels dans les ateliers aucun outil de la liste ne vous sera prêté ni pour travailler à l'atelier, ni pour vos accrochages aux bilans ou contextes.

Un Agenda sept à sept pour organiser votre planning
de travail sur l'année scolaire 2018 - 2019

Matériel pour les travaux pratiques :

- Mètre
- Règle
- Crayon ou Critérium (5mm)
- Équerre de menuisier
- Pointe à tracer
- Cutter + lames
- Marteau de menuisier
- Tenaille de menuisier
- Jeu de pinces
- Scie égoïne
- Coffret de vissage
- Brosse de 1cm pour la colle
- Boite à outil pour tout ranger
- Agrafeuse murale +recharges

Un cadenas à casiers
UNIQUEMENT pour les 1ères années

Vous pourrez trouver outils et matériels chez :

- Tous les magasins de bricolage, le bon coin, la famille, les amis...
- La papèterie de Rouen
- Rougier & plé à Rouen
- Artmania à Rouen
- www.Géant des Beaux-Arts.fr

Quelques outils ou matériels supplémentaires pourront, éventuellement, être demandés au cours de l'année (prévoir un budget)

Matériel de dessin :

- 1 carton à dessin demi-grand aigle (56 x 76)
- 1 cutter
- Crayons ou porte-mine H.B., H, 3B
- 1 sachet de fusains
- 1 fixateur ou 1 bombe de fixatif
- 1 flacon fixatif
- 1 gomme molle, 1 gomme dure
- 4 pinces à dessin au minimum
- 1 tube de colle (Limpidol, Uhu ou Scotch)
- 1 rouleau de scotch normal et scotch repositionnable
- 1 boîte de punaises
- 1 Kit de pinceaux plats et ronds pour aquarelle. Poil fin
- 1 pinceau petit
- 1 pinceau moyen
- 1 pinceau grand
- 1 brosse
- 1 rouleau à peindre (largeur 5 cm)
- 1 porte-plume à dessin
- 1 flacon encre de chine et encres couleurs
- 1 Kit de peinture acrylique (3 couleurs primaires : bleu, jaune, rouge) + noir, blanc
- 1 gros tube de blanc permanent gouache
- 3 godets ou tubes aquarelles (3 couleurs primaires : bleu, jaune, rouge)
- Pastels gras
- 1 carnet de croquis 24 x 32
- Papier dessin divers (Voir professeurs)
- 1 règle plate en acier de 60 cm minimum pour découpe
- 1 paire de ciseaux
- 1 taille crayon ou canif
- 1 récipient à eau
- Des gobelets blancs
- 1 assiette blanche (ou palette pour la gouache)
- 2 chiffons

**CONTRAT DE PRÊT D'UN ESPACE ATELIER
CAMPUS DE ROUEN ANNÉE 2018-2019**

Nom : Prénom :

Année d'étude : 1 2 3 4 5 option ART (entourer l'année d'intégration)

Je m'engage à :

Maintenir l'atelier en bon état durant ma scolarité
Ne pas fumer dans l'atelier
Ne pas apporter de substances alcoolisées ou interdites
Ne pas boire ni café ni autres boissons, ne pas manger dans les ateliers, la cafétéria est prévue à cet effet
Respecter le travail des agents et des étudiants
Indiquer à l'équipe logistique tout changement d'atelier, en cours d'année
Vider mon atelier et casier de mes affaires avant la date indiquée par l'équipe logistique. Passée cette date, l'ESADHAR disposera de celles-ci (destruction...)

En outre, je m'engage à rendre les locaux à la demande de l'administration en fin d'année dans le même état qu'en début d'année. Dans le cas contraire, j'effectuerais les travaux de remise en état de mon atelier.

En cas de dégradation des ateliers, vous devrez solliciter votre assurance responsabilité civile.

CONTRAT DE PRÊT DU MATÉRIEL DE L'ÉCOLE ET D'OUVRAGES DE LA BIBLIOTHÈQUE // ACHATSMATERIEL

Je m'engage à :

Vérifier le bon fonctionnement du matériel et l'état des livres que j'emprunte (sans cette vérification, aucun recours ne sera possible)
Rendre matériels/livres propres, sans traces de colle (acétone) et dans leur conditionnement d'origine
Rendre le matériels/livres en temps et en heure.

En cas de non-retour du matériel/livres, l'école se réserve le droit d'émettre un titre de recette de la valeur du bien.

Je m'engage à régler le montant des matériaux achetés dans les Ateliers (Photocopie, bois, métal, terre, impressions photos...) dans le cas contraire, un titre de recette sera émis.

Je soussigné(e), étudiant(e) en.....année, déclare avoir pris connaissance des règles d'attribution et d'utilisation des ateliers, ainsi que des règles de prêt de matériels et de livres, des achats de matériels dans les ateliers.

Je m'engage à les respecter et, en cas de leur non observation, je prends acte du droit de l'administration de prendre les sanctions à mon encontre.

Rouen, le 2018

Signature de l'étudiant

Visa de l'école

CONSIGNES D'UTILISATION DES ATELIERS DES ÉTUDIANTS

L'utilisation des bombes de peintures aérosol est interdite en dehors de la cabine de peinture réservée à cet usage, et situé dans l'Atelier Volume - Bâtiment C.

L'utilisation du plâtre et de la terre est interdite en dehors de l'Atelier dédié à cet usage : Atelier Volume – Bâtiment C, équipé d'un bac décanteur.

(Merci de vous adresser au responsable de cet Atelier)

Rouen, le 2018

Signature de l'étudiant

Rendez-vous pour l'attribution des Ateliers étudiants lors de la pré-rentrée du Campus de Rouen, cette réunion est obligatoire pour tous les étudiants.

Jeudi 27 septembre 2018
en salle de conférence du RDC:

RDV 1^{ère} année et nouveaux étudiants à 9h30

RDV année 2, 3, 4 et 5 à 14h

Merci de prendre votre agenda ainsi qu'un bloc pour prendre des notes lors de cette réunion